



Comment je demande l'aménagement de sursis mise à l'épreuve

Par Tremb

Bonjour je veux une réponse svp je suis perdu .j'ai 4 mois de sursis mise à l'épreuve (2 ans) je veux savoir comment je peux demander ou faire les démarches pour annuler les obligations des soins +l'autorisation de juge pour les déplacements à l'étranger+ travail parceque je veux vivre normal sans conditions sachez que j'ai jamais été jugé (casier judiciaire vierge)

-j'étais jugé le 07/10/2016 pour violence conjugale je suis pas assez fou pour soigner on plus je travaille tous le temps on intérim sans arrêt et je je veux aller avec ma femme et ma petite fille à l'étranger l'été prochain est ce que ça c'est possible quand je demande au juge "JAP " OU SPIP ?

-est ce que je peux demander ça le jour de rdv devant le SPIP ou quoi je dois faire ?

-pour l'obligation de soin est ce que je cherche juste des attestations et des ordonnances de chez mon médecin traitant ou je passe des consultations chez le médecin psychiatre pour juste les justificatifs " ordonnance ext...?????

-Est-ce que le juge d'application "JAP" il m'acceptera pour aller à l'étranger l'été prochain pour le mariage de mon frère (j'ai un seul frère) et toute ma famille sont à l'étranger ?? POUVEZ VOUS ME CONSEILLER SVP